

Objet : soutien au CLIO

C'est avec stupéfaction, que la profession vient d'apprendre la possible disparition du CLIO, acteur essentiel du monde des arts de la parole depuis plus de 30 ans.

Le CLIO, dont l'activité est reconnue par tous est un acteur historique du conte et des arts de la parole. Il a contribué au rayonnement de ces arts et aujourd'hui mène encore un travail considérable auprès des scolaires, des publics du Vendômois en milieu rural comme en milieu urbain.

A l'heure où sont publiés les premiers décrets de la loi LCAP, vous cessez d'accompagner un acteur du spectacle vivant au service de l'accès à la culture ainsi qu'aux pratiques professionnelles et amateurs de l'oralité.

Les arts de la Parole sont une discipline artistique en manque de visibilité et en voie de structuration, le **CLIO** est un acteur majeur connu et reconnu qui favorise le rayonnement de cette discipline à l'échelle nationale et internationale. Reconsidérer votre accompagnement à cette institution aura un impact direct sur votre territoire, sur les publics éloignés de l'offre culturelle, sur les artistes en devenir et sur la profession à l'échelle nationale. Notre profession, ne peut se dispenser d'une structure telle que le **CLIO** qui offre une ressource indispensable à tous.

Une nouvelle équipe prend en charge ce lieu historique, permettez lui de continuer à faire ses preuves par la mise en œuvre de son projet et d'un cahier des charges, co-construit avec les partenaires. Pour permettre cela, il est indispensable de contractualiser un conventionnement afin d'œuvrer sereinement.

Chaque année, ce lieu accueille les publics de la région, des artistes en formation, propose un fonds documentaire qui en fait un lieu de ressources à part dans la profession.

Comment construire de tels projets sans avoir l'assurance d'un soutien ? Si le CLIO a éprouvé des difficultés par le passé, ce sont vos mesures qui sonneront le glas.

Dans cette période particulièrement difficile, où les structures artistiques sont confrontées à des baisses énormes de budgets, je vous demande Madame la directrice régionale des affaires culturelles de mesurer les conséquences que cette décision pourrait avoir sur l'offre culturelle de la région Centre et sur le rayonnement des arts de la parole en général.

Lorsqu'une structure éprouve des difficultés mais qu'elle déploie la force et l'énergie pour les surmonter, il convient de les accompagner avec des dispositifs, non pas de balayer des années de travail qui ont porté leurs fruits.

Le Réseau National suivra dans tous les cas ce dossier avec attention et accompagnera le CLIO. Une prise de parole au festival d'Avignon lors de notre conférence annuelle et des échanges avec nos partenaires sont prévus dès le 13 juillet afin de le soutenir.

Pascal Dubois
Président du Réseau National
du Conte et des Arts de la Parole

